



**FOURNITURE DE SIGNALISATION VERTICALE**  
***2016\_BRIEC\_F\_002\_Signalisation\_Verticale***

**PROCEDURE ADAPTEE**

Passé en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

**Marché à Bons de Commandes**

Conformément aux dispositions de l'article 77 du code des marchés publics

**CAHIER DES CLAUSES**  
**PARTICULIERES (C.C.P)**  
**VALANT ACTE D'ENGAGEMENT**

# **SOMMAIRE**

**Article 1 – OBJET DU MARCHE**

**Article 2 – CLAUSES TECHNIQUES**

**Article 3 – CONDITIONS DE COMMANDE ET DE LIVRAISON**

**Article 4 – CLAUSES ADMINISTRATIVES**

## **Article 1<sup>er</sup> – OBJET DU MARCHÉ**

**Objet :** Fourniture de signalisation verticale.

La présente consultation est un marché pour la fourniture de divers panneaux de signalisation verticale sur la commune de Briec.

Le présent marché à bons de commande est soumis aux dispositions des articles 28 et 77 du Code des Marchés Publics.

Le marché comporte un lot.

## **Article 2 – CLAUSES TECHNIQUES**

### **2.2. Dispositions générales**

Le présent CCP fixe les conditions d'exécution de ce marché. Le prestataire s'engage à fournir au maître d'ouvrage tous les panneaux de signalisation ou matériel de signalisation de police, temporaire ainsi que la signalisation de rues dans les conditions et délais prévu.

Le présent marché concerne la Fourniture des panneaux décrit dans le bordereau de prix.

Les panneaux seront obligatoirement conformes quelque-soit leur dimension et leur type de film rétro-réfléchissant aux normes françaises en vigueur et au référentiel de certification NF « équipement de la route » ainsi qu'aux normes venant les compléter ou les remplacer.

### **2.2. Provenance – Qualité et Préparation des matériels pour la signalisation permanente de Police et directionnelle**

#### **2.2.1. Matériel ayant l'agrément ministériel**

#### **2.2.2. Signalisation de Police**

Les panneaux seront en tôle d'aluminium ou un alliage d'aluminium d'épaisseur suffisante pour en assurer la rigidité.

Le procédé de collage des rails sera suffisamment résistant et décrit par le candidat. Ces rails permettront un mouvement latéral pour le départ des panneaux.

Les panneaux auront un revêtement en classe 1 garantie 7 ans ou en classe 2 garantie 10 ans.

Les symboles sur les panneaux seront obtenu par un procédé limitant le décollage et ou l'effacement des textes.

L'entreprise précisera le mode de fabrication de ses panneaux (pliage, assemblage, collage....)

#### **2.2.3. Supports**

- Les supports seront en acier galvanisé à chaud de section 80x40 ou 80x80
- Les supports de types « mâts » d'un Ø60 et 75 auront une épaisseur de 5mm.

Ils seront obligatoirement laqués couleur dorée ou RAL demandé.

#### **2.2.4 Boulonnerie**

- la boulonnerie sera en acier galvanisé à chaud

#### **2.2.5 Fixation**

- La fixation brides ou colliers sera en alliage d'aluminium laquée dorée ou RAL demandé
- Les fixations permettront un réglage vertical ou horizontal des panneaux

#### **2.3 Signalisation directionnelle**

- Les panneaux seront en tôle d'aluminium ou alliage d'aluminium ayant des bords non agressifs et ils seront homologués.
- Les panneaux de grandes dimensions auront un 3<sup>ème</sup> rail
- Les réglottes de signalisation de sites devront être compatibles avec la signalisation des sites déjà en place.
- Ces réglottes auront des RAL 3004 – vert NF – blanc – bleu NF – marron NF selon nécessité
- Ces réglottes sont de dimension 1 300 x 140 / 1 300 x 160 / 1 300 x 200
- Mâts, fixations et boulonnerie idem signalisation de Police

#### **2.4 Caractères des signaux**

Tous les signaux porteront au dos l'année de fabrication, le n° d'agrément et fabrication du panneau de manière indélébile.

#### **2.5 Signalisation temporaire**

**2.5.1** Matériel ayant l'agrément ministériel

**2.5.2** Panneaux en tôle galvanisée épaisseur mini 10/10<sup>ème</sup> de mm à bord non agressif

**2.5.3** Panneaux certifiés NF

**2.5.4** Revêtement des panneaux de classification T1 ou T2 suivant les besoins

**2.5.5** Supports, fixations et boulonneries idem signal de Police

#### **2.6 Signalisation de Rues**

**2.6.1** Matériel ayant l'agrément NF

**2.6.2** Panneaux en tôle d'aluminium ou alliage d'aluminium

**2.6.3** Fixation murale ou fixation sur mât

**2.6.4** Supports, fixations et boulonneries idem signal Police

### **Article 3 – CONDITIONS DE COMMANDE ET LIVRAISON**

**3.1** Les commandes seront prises sur devis signés et maquettes visées quand il y a lieu

**3.2** Les livraisons auront lieu à l'adresse suivante :

**Atelier Communal  
ZI des Pays Bas  
29510 BRIEC**

**Entre 8h00 et 12h00 et 13h30 et 17h30 du lundi au vendredi**

**Article 4 – CLAUSES ADMINISTRATIVES**

- Personne publique contractante : Mairie de Briec
- Coordonnées de l'interlocuteur en charge du marché : Mr LE QUEAU Jos – 06 25 37 12 99
- Coordonnées de l'interlocuteur responsable de voirie : Mr HEMON Bertrand – 07 78 41 83 77
- Critères de jugement des offres : le choix du prestataire se fera en application des critères énoncés ci-dessous :

Critères	Pondération
<b>Prix des prestations</b>	<b>40 %</b>
<b>Valeur technique</b> (notamment au regard du mémoire technique et du respect des clauses techniques)	<b>60 %</b>

• **Critère prix noté sur 40 points :**

L'offre analysée obtient une note sur 40 en application de la formule suivante : **Note prix**

**attribuée** =  $40 \times (Y1/Y)$

dans laquelle 40 = Nombre de point attribué au critère prix (pourcentage de pondération)

Y = montant de l'offre analysée

Y1 = montant de l'offre la moins disante

L'offre la moins (Y1) disante aura le nombre maximum de points (40).

• **Critère valeur technique noté sur 60 points :**

	6 niveaux d'appréciation	critères notés sur
		/ 60
offre présentant des aspects qualitatifs nettement supérieurs au niveau technique attendu et aux réponses des autres candidats notamment en ce qui concerne les performances en matière de développement durable	Offre très bonne	60
offre présentant des aspects innovants ou des plus-values techniques	Offre supérieure	48
offre considérée comme complète répondant strictement au cahier technique	Offre adéquate	36
offre qui présente des imprécisions techniques ou des généralités, tout en restant une offre conforme et acceptable	Offre imprécise	24
offre qui présente des lacunes techniques, des non qualités ou des incohérences (ex : mémoire technique partiellement rempli, sous-estimation des moyens à mettre en oeuvre...)	Offre insuffisante	12
offre éliminée (absence de mémoire technique, objet du marché non respecté, offre ne respectant pas le cahier des charges...)	Offre écartée	0

Une note de valeur technique est attribuée aux entreprises en fonction du barème suivant (cette note sera établie en fonction du mémoire technique de l'entreprise) :

Une offre obtenant la note de 0 pour l'un des sous-critères de valeur technique sera déclassée et écartée. La note technique peut obtenir un maximum de 60 points.

\*\*\*\*\*

Le **classement général** se fera par comparaison du nombre de points obtenu par chaque candidat après addition des points attribués sur chaque critère (notation sur 100).

- Modalités de dépôts des offres :

Les offres sont à adresser avant le : **Judi 21 Avril 2016 à 12 heures**

### A

Mairie de Briec de l'Odét  
Service des Marchés  
67 Rue du Gal de Gaulle  
29510 BRIEC DE L'ODET

Elles devront :

- soit être remises directement, contre récépissé,
- soit être envoyées par la poste à l'adresse sus-indiquée, par pli recommandé, avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant ces mêmes date et heure limites,

L'enveloppe extérieure portera la référence « 2016\_Briec\_F\_002\_Signalisation\_verticale »

- Pièces du marché :
  - Le présent CCP
  - Le détail estimatif
  - un « mémoire technique » pièce obligatoire à joindre à l'offre comprenant :
    - Les certifications, agréments de la société
    - Les références réglementaires adoptées,
    - Les justificatifs de respect des clauses techniques,

Ce mémoire sert notamment de support pour établir la valeur technique de l'offre. L'absence de mémoire entraîne automatiquement et définitivement le rejet de l'offre.

- DC 1 – DC 2
  - NOTI2
  - Assurances
- Durée/délai du marché : La durée globale du marché est de 3 ans à compter de la notification du marché.
  - Les prix sont fermes la première année du marché et révisable annuellement à chaque date anniversaire. Tous les détails de prix figurant au détail estimatif devront être chiffrés : ils serviront de base pour la facturation.
  - Un nouveau bordereau de prix sera fourni à chaque date anniversaire après acceptation de la collectivité
  - Les commandes se feront au fur et à mesure des besoins.

### III. Engagement du candidat

Je soussigné (nom, prénom, qualité) : .....

Agissant au nom et pour le compte de : .....

Après avoir pris connaissance du document et des pièces qui y sont mentionnées, m'engage, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions définies ci-après.

Le montant définitif du marché est indiqué à l'article 4 du présent document.

L'évaluation de l'ensemble des prestations telle qu'elle résulte de la décomposition de prix global et forfaitaire est égale à :

Montant hors T.V.A. ....	€
T.V.A. au taux de        % .....	€
<b>Montant T.V.A. incluse</b> .....	<b>€</b>

► en lettres T.T.C.:

J'affirme, sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à mes torts exclusifs que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des Marchés Publics.

Je certifie par ailleurs être en règle sur le plan fiscal et social et respecter l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L 323-1 du Code du Travail.

Fait en un seul original

A .....

Le .....

Signature du candidat

### IV Acceptation de l'offre (article réservé au pouvoir adjudicateur)

Est acceptée la présente offre pour un montant HT de :

..... pour valoir acte d'engagement.

A Briec de l'Odet,  
Le .....

Le Maire,  
Jean-Hubert PETILLON.